

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Démolition / reconstruction de l'îlot des Avelines (halle de marché, parking souterrain, espace public, commerce)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Saint Cloud

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHAFFARD LUCON Caroline

RCS / SIRET

2 1 9 2 0 0 6 4 9 0 0 0 1 6

Forme juridique



Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public,	Construction d'un parking souterrain 166 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition & Reconstruction de la Halle du marché (RDC) et Commerces (RDC et R+1)
Construction d'un parking souterrain de 166 places

4.2 Objectifs du projet

Offrir un nouveau cadre au marché de St Cloud et l'accompagner d'un espace urbain qualitatif et de commerces, ainsi que d'un parking souterrain

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Bâtiment neuf en structure béton
Couverture en dalle béton et végétalisation
Création d'un parking en sous sol sur 2 niveaux enterrés



4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Parking public (exploité par Indigo), marché couvert (exploitant non connu), brasserie (exploitant non connu) et commerce de proximité (exploitant non connu).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

PC

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces parcelle :	7487 m ²
Surfaces imperméabilisés marché et parkings :	4589 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 8 4' 3 9" Lat. 0 2° 2 0' 9 6"

38 à 46 Boulevard de la République
92210 SAINT CLOUD

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	URBANISME 24 FEV. 2020 VILLE DE ST-CLOUD
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières nationales dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules et ferroviaires dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de trains dans les Hauts-de-Seine Approuvé par arrêté préfectoral DRIEA IDF n°2019-2-265
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

☐ ☒

Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Voir Diagnostic environnemental PA19 3534-1 de la société ESIRIS Group du 20/11/2019

Dans un site ou sur des sols pollués ?

☐ ☒


Dans une zone de répartition des eaux ?

☐ ☒

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

☐ ☒

Non, mais plusieurs Monuments Historiques à moins de 500m

Dans un site inscrit ?

☐ ☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

☐ ☒

D'un site classé ?

☐ ☒

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Voir Notice de gestion des eaux pluviales jointe en annexe
Ressources	☐	☒	URBANISME 24 FEV. 2020 VILLE DE ST-CLOUD
Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	☐	☒	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

☐ ☒

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

☐ ☒

URBANISME

24 FEV. 2020

VILLE DE ST-CLOUD

Est-il concerné par des risques technologiques ?

☐ ☒

Risques

Est-il concerné par des risques naturels ?

☐ ☒

Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

☐ ☒
☐ ☒

Déplacement piétons

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

☒ ☐

Nuisances

Est-il source de bruit ?
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

☐ ☒
☐ ☒

Engendre-t-il des odeurs ?
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

☐ ☐

Eventuellement , les journées de marché

☐ ☒

Engendre-t-il des vibrations ?

☐ ☒

Est-il concerné par des vibrations ?

☐ ☒

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

☐ ☒

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

☐ ☒

URBANISME

24 FEV. 2020

VILLE DE ST-CLOUD

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

☐ ☒

Engendre-t-il des rejets liquides ?
Si oui, dans quel milieu ?

☐ ☒

Emissions

Récupération des eaux usées de lavage

Engendre-t-il des effluents ?

☐ ☒

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

☐ ☒

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

☐ ☒

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme,
aménagements),
notamment l'usage
du sol ?

☐ ☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :



6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :



7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments remplis dans le formulaire, l'impact environnemental du projet sera très limité.
Nous estimons qu'il peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet



9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le,

14 FEV. 2020

Signature

Pour le maire de Saint-Cloud
et par délégation,
Caroline CHAFFARD-LUCON,
Maire adjoint en charge
des grands projets et du commerce



Dossier Référencé F01120P0202 -Complément d'information

Caractéristiques du projet :

Démolition, reconstruction et extension d'un marché couvert situé au RDC d'un immeuble de logements (Immobilière 3F) + création d'un parking souterrain sur 2 niveaux de 167 places.

-Surface des différentes composantes du projet (halle du marché, espace public, commerces) : stationnement : 4500 m² sur 2 niveaux de sous-sol, marché alimentaire : 1840 m², commerce : 115 m², espace public : 5500 m²

- **Durée des travaux (démolition et reconstruction)** : démolition : 3 mois (cette phase a déjà été effectuée : permis de démolir délivré le 23/1/2020), construction : 22 mois

- **Etat actuel du site** : un seul immeuble d'habitation (avec deux blocs) géré par Immobilière 3 F. Le marché est partiellement imbriqué dans cet immeuble. L'immeuble dispose d'un parking privé de 126 places sur deux niveaux. Le futur parking public, construit dans le cadre de l'opération sera totalement isolé de cet ouvrage existant. Le parking aérien qui appartient à la ville disparaît au profit d'une halle polyvalente et d'un aménagement de place urbaine en lien avec le jardin des avelines.

Les logements I3F correspondent bien à l'immeuble actuel et le projet s'intègre à ces derniers.

Mesures prévues pour minimiser les impacts des travaux sur les riverains :

1.8 CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION

1.8.1 Interventions en milieu occupé

L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait le bâtiment de logements restera habitée pendant les travaux.

L'entrepreneur devra assurer impérativement la continuité des services (eau électricité, gaz TV, etc.) et prendre, de ce fait, toutes les précautions pour ne pas perturber le bon fonctionnement des logements.

Il devra également s'assurer que la défense incendie du bâtiment de logements, reste assurée en permanence.

En cas d'intervention sur les réseaux l'entrepreneur devra :

- Informer le maître d'ouvrage, avant toute intervention,
- Lui indiquer le temps estimé nécessaire à la réalisation des travaux,
- S'assurer, après intervention, que les réseaux fonctionnent normalement.

L'entrepreneur devra également planifier ses travaux bruyants, en accord avec le maître d'ouvrage, afin de limiter les nuisances sonores durant certaines heures de la journée.

Les horaires de chantier seront entre 9 h et 18 heures en semaine, interdiction le week-end sauf autorisation du maître d'ouvrage.

Un cheminement piéton commun et protégé (cf. plan d'installation de chantier) sera prévu.

Les ouvrages à prévoir sont décrits au lot N° 03 gros oeuvre

L'entreprise devra fournir dans son offre, une note de méthodologie précise concernant les travaux et la conservation de la servitude de passage pendant le chantier (sorties de parking I3F).

Un constat d'huissier, à la charge de l'entrepreneur de GO, devra être réalisé, avant et après les travaux, en présence des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre (voir article 1.5).

Ce constat concerne les logements, le parking existant en infrastructure, la voirie, les concessionnaires, les parcelles voisines pouvant être impactées par les travaux.

Ce constat sera remis à chaque participant.

En cas de dommages constatés, les réparations seront réalisées par l'entrepreneur à ses frais.

1.8.2 Nuisances sonores

Les titulaires devront tout mettre en oeuvre pour agir sur la propagation du bruit.

Pour ce faire, ils mettront en oeuvre des dispositions limitant le bruit à la source (capotage, bâches, etc.) ou des solutions mobiles (écrans, tentes, etc.).

Il devra également proposer une optimisation de l'organisation du chantier :

- Phasage du chantier ;
- Horaires de chantier ;
- Bonnes pratiques ;
- Méthodes de construction.

Les titulaires proposeront également un dispositif de suivi acoustique des seuils de bruit, fixés préalablement avec la MOUV et qui ne devront pas être dépassés.

1.8.3 Servitude de passage

Une servitude de passage devra être réalisée pour le bâtiment I3F et le parking I3F ainsi que pour accéder aux locaux CLIC / Bridge, situés à rez-de-chaussée.

Elle devra être conservée pendant toute la période du chantier et modifiée selon le phasage.

L'entrepreneur du gros oeuvre et des autres lots devront prendre toutes les précautions pour ne pas obstruer ces passages lors de la réalisation de ses travaux.

L'entreprise de gros oeuvre devra fournir dans son offre, une note de méthodologie précise concernant les travaux et la conservation de la servitude de passage pendant le chantier. Il s'agit de sorties de secours pour piétons et véhicules

Diagnostic environnemental : mentionné à la page 5 du formulaire : diagnostic PA 19-3534-1 de la société ESIRIS Group daté du 20/11/2019 : *se le procurer*



Démolition/Reconstruction de l'ilot des Avelines
à Saint-Cloud
^ Halle de marché - Parking souterrain - Espace public - Commerces ^
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saint-Cloud

Novembre 2020, indice B
Demande de Permis de Construire

Dossier des pièces graphiques

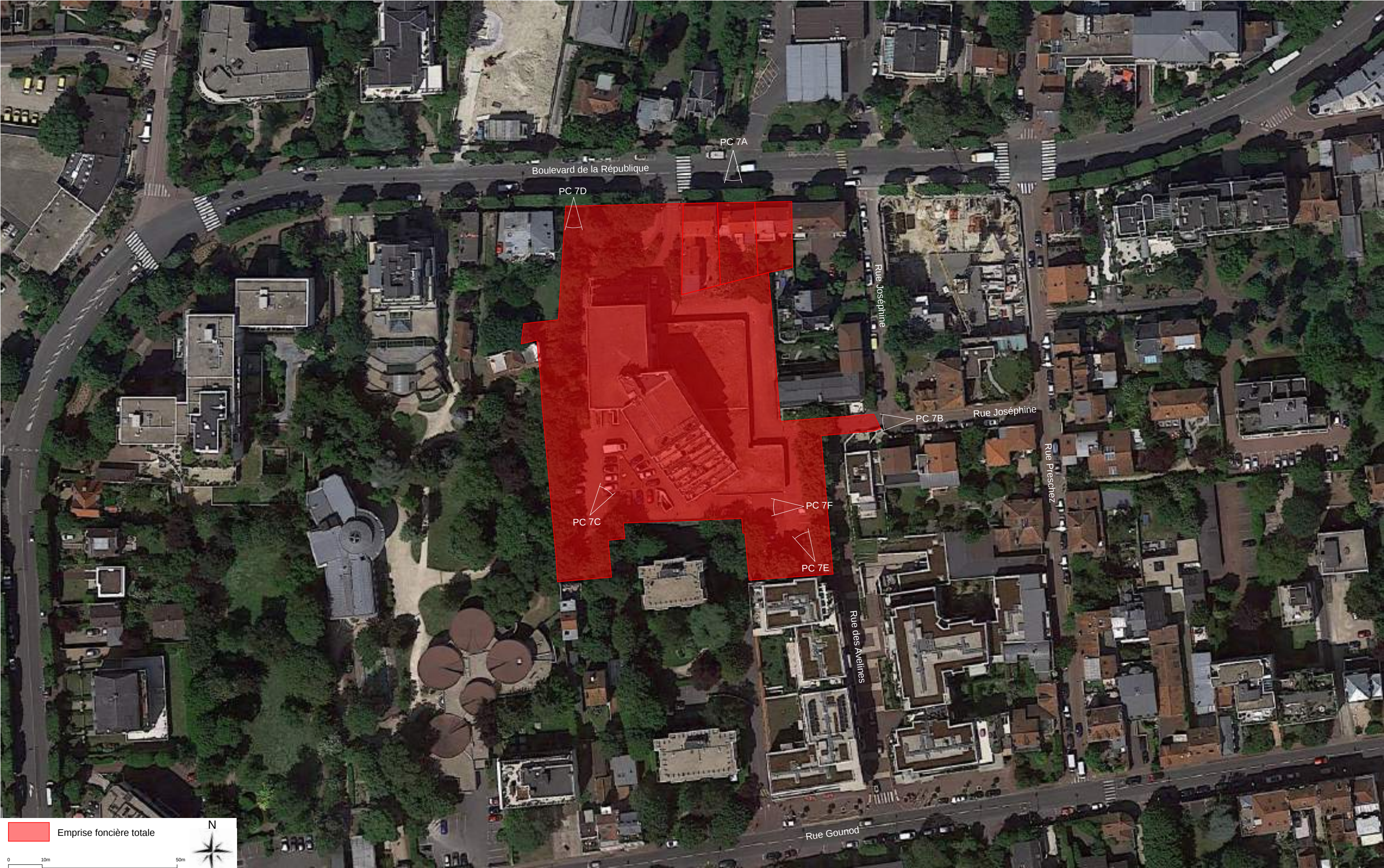


Sommaire

PIECES GRAPHIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE

- PC 1A Plan de situation	1/500°
- PC 1B Plan cadastral	1/500°
- PC 2A Plan de masse de l'état projeté	1/500°
- PC 2B Plan de masse des réseaux projetés	1/300°
- PC 3A Coupe longitudinale sur le marché	1/200°
- PC 3B Coupe transversale sur le marché	1/200°
- PC 3C Coupe transversale sur le marché	1/200°
- PC 3D Coupes sur le local commercial	1/200°
- PC 5A Façades Nord, Est et Sud-Est du marché	1/200°
- PC 5B Façades Sud, Ouest, pignons Nord et Ouest du marché	1/200°
- PC 5C Façades du local commercial	1/200°
- PC 5D Façade de la sortie piétonne parking et édicule de désenfumage	1/200°
- PC 5E Plan de toiture	1/200°
- PC 6A Vue d'insertion du projet dans son environnement: vue du marché depuis le bd de la République	-
- PC 6B Vue d'insertion du projet dans son environnement: vue depuis la place des Délices	-
- PC 6C Vue d'insertion du projet dans son environnement: vue depuis la place des Avelines au Sud	-
- PC 6D Vue d'insertion du projet dans son environnement: vue du local commercial depuis le bd de la République	-
- PC 6E Vue d'insertion du projet dans son environnement: vue axonométrique depuis le bd de la République	-
- PC 7A-B Photographies du terrain dans son environnement proche	-
- PC 7C-D Photographies du terrain dans son environnement proche	-
- PC 7E-F Photographies du terrain dans son environnement proche	-
- PC 8 Photographie du terrain dans son environnement lointain	-

projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud			Permis de Construire			n° :
maîtrise d'ouvrage :		dessin : Sommaire			dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET	
maîtrise d'oeuvre :		date : 20/11/2020			échelle: indice : B	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr	SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr	Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		

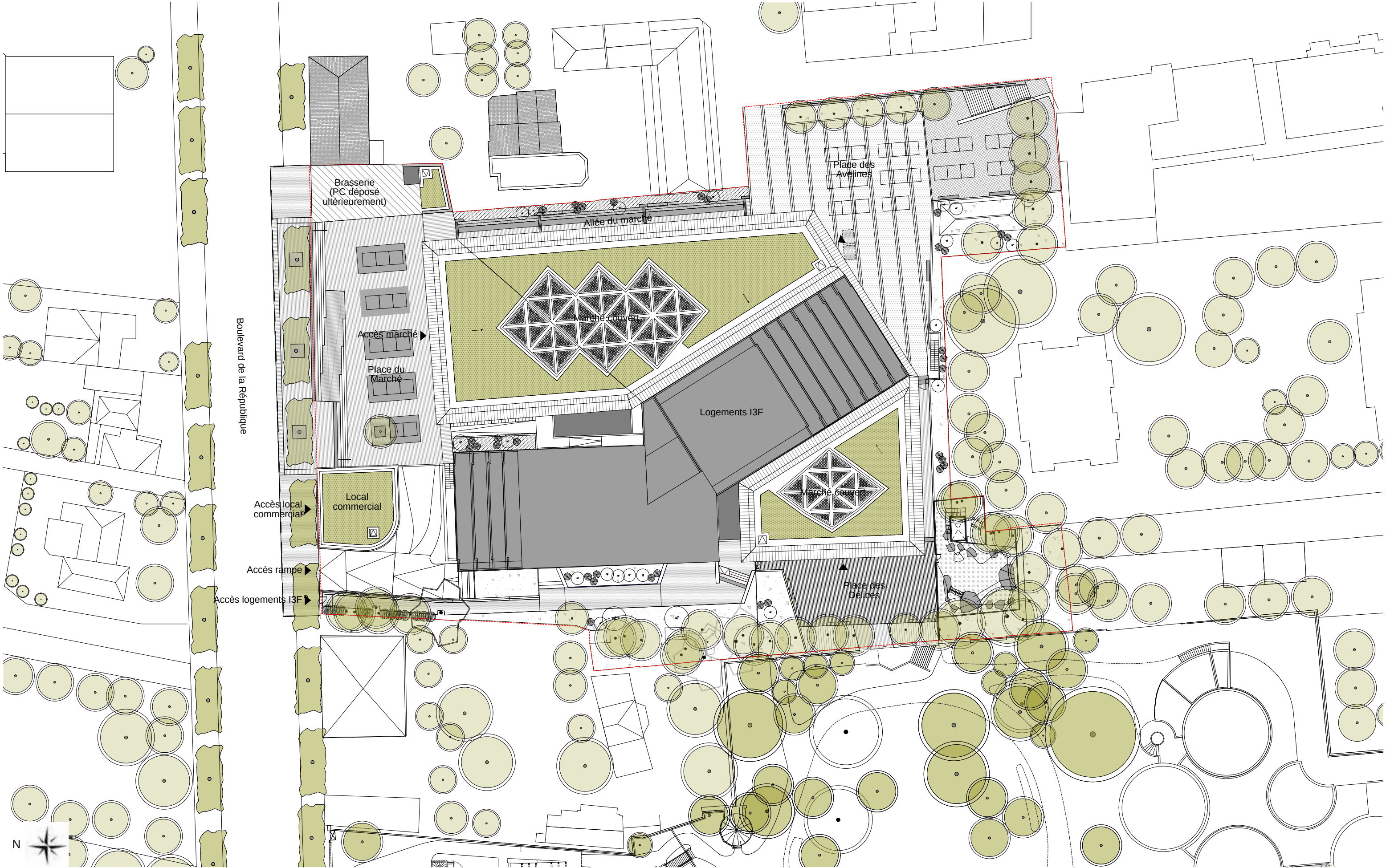


projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud					Permis de Construire					n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :			dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 1A		
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr	SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr	Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Plan de situation		date : 20/11/2020		échelle: 1:1000	indice : B

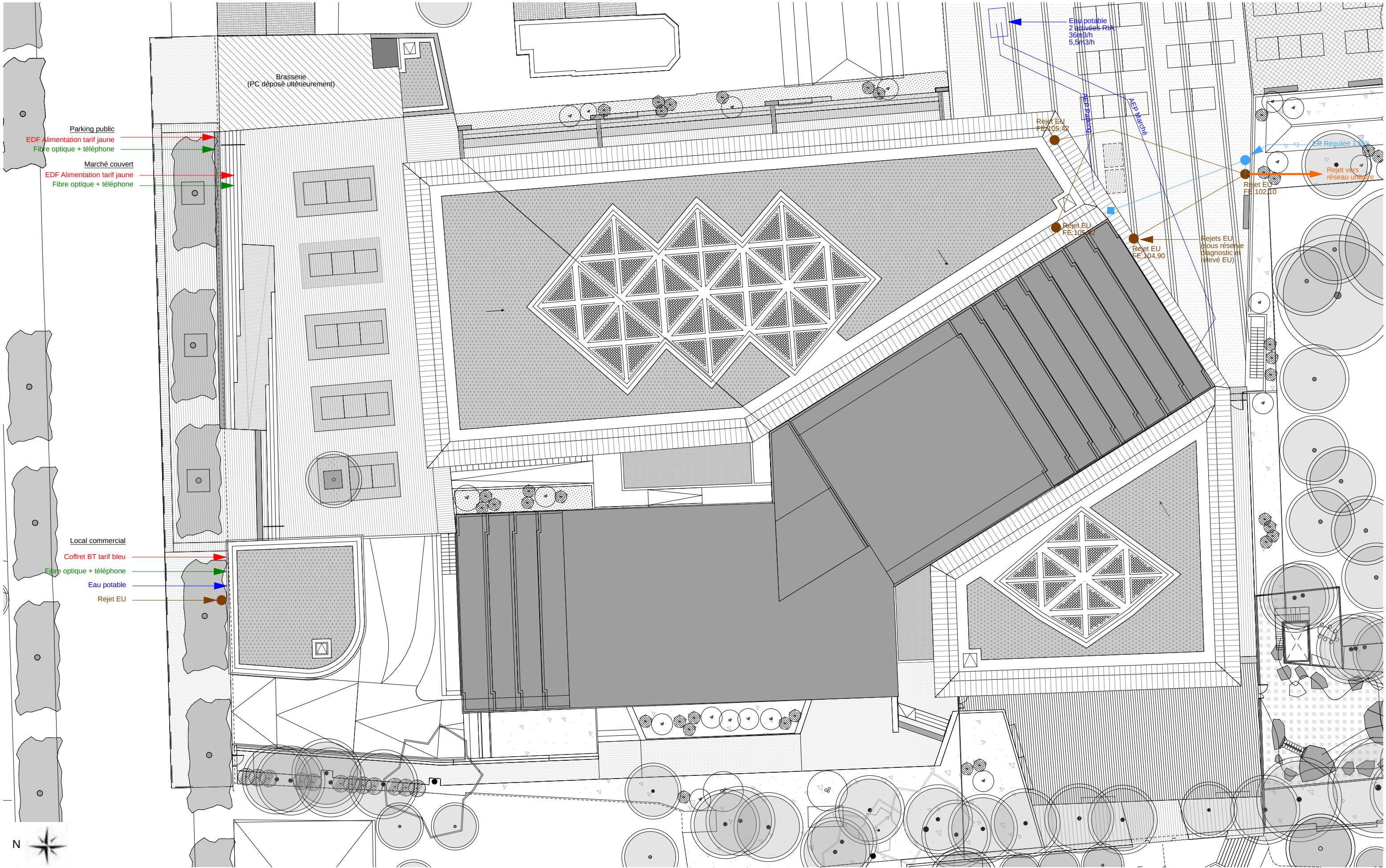


Parcelles cadastrales: 386 / 39 / 40 / 41

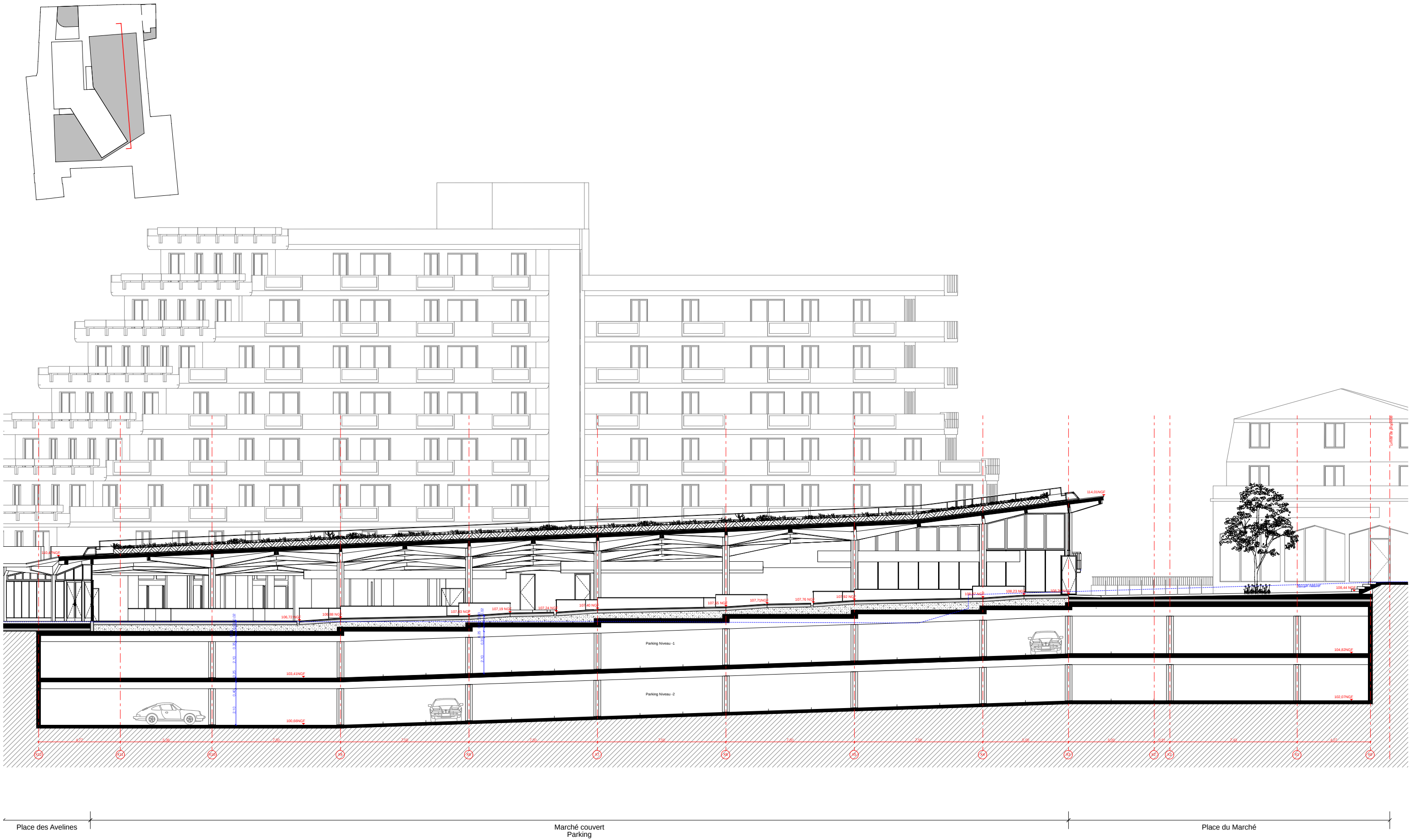
projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :	maîtrise d'oeuvre :			dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 1B
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr	Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr	SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr	Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop	Plan cadastral		date : 20/11/2020	échelle: 1:1000	



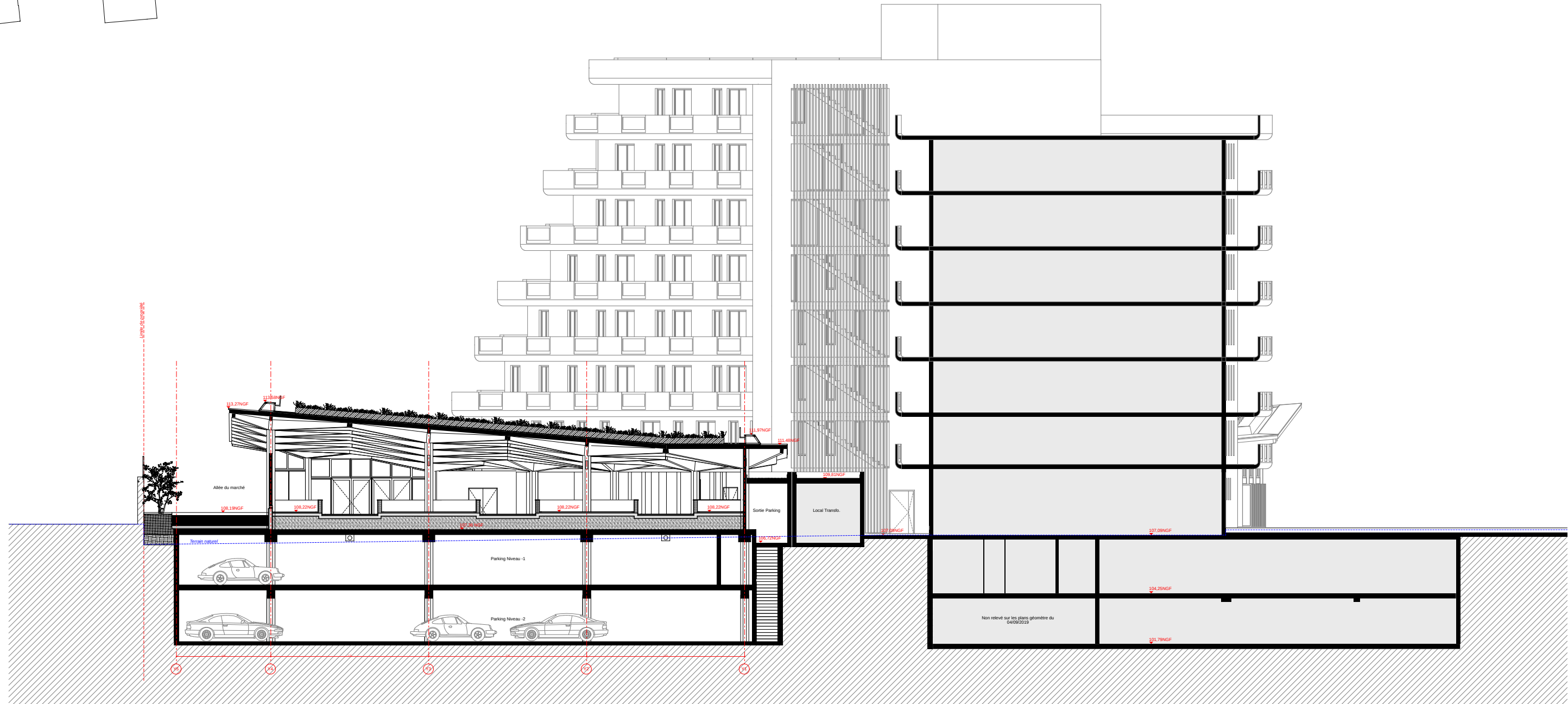
projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 2A	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Plan de masse			
				Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		date : 20/11/2020			échelle: 1:500



projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 2B	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020			échelle: 1:300
				Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Plan de masse des réseaux projetés			

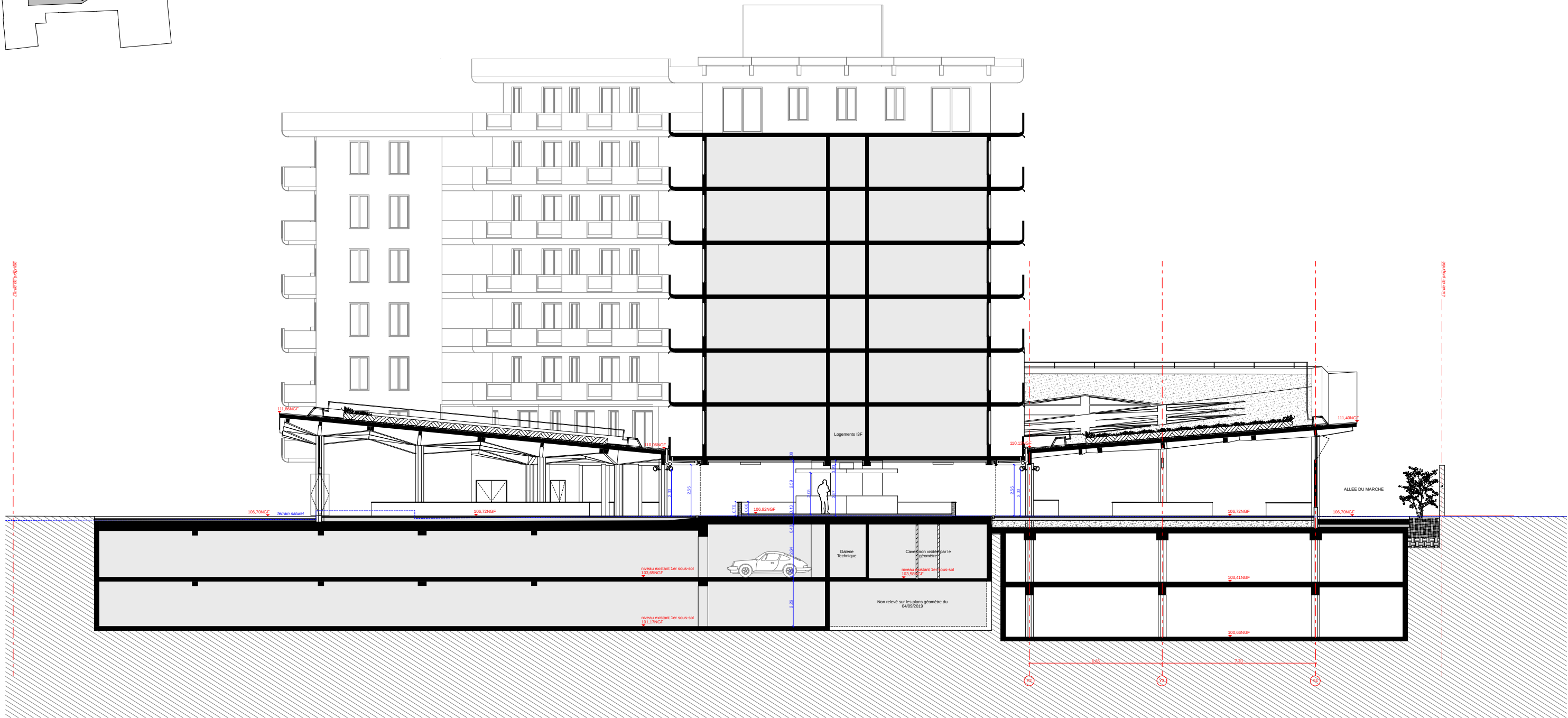
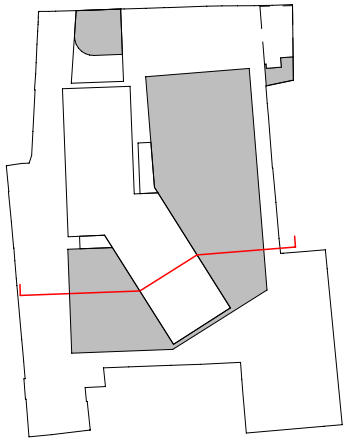


projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 3A	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Coupe longitudinale sur le marché			
				Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		date : 20/11/2020			échelle: 1:200



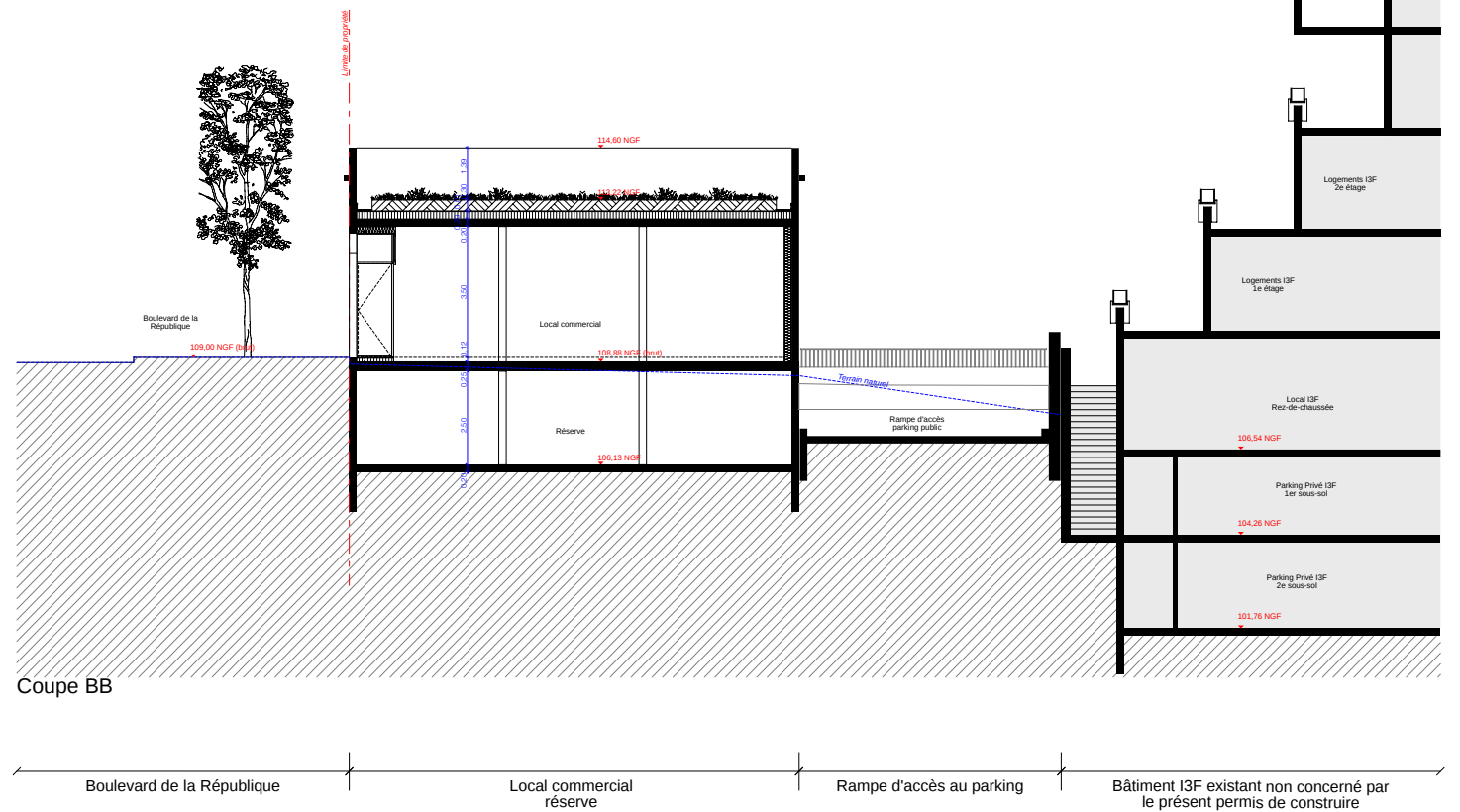
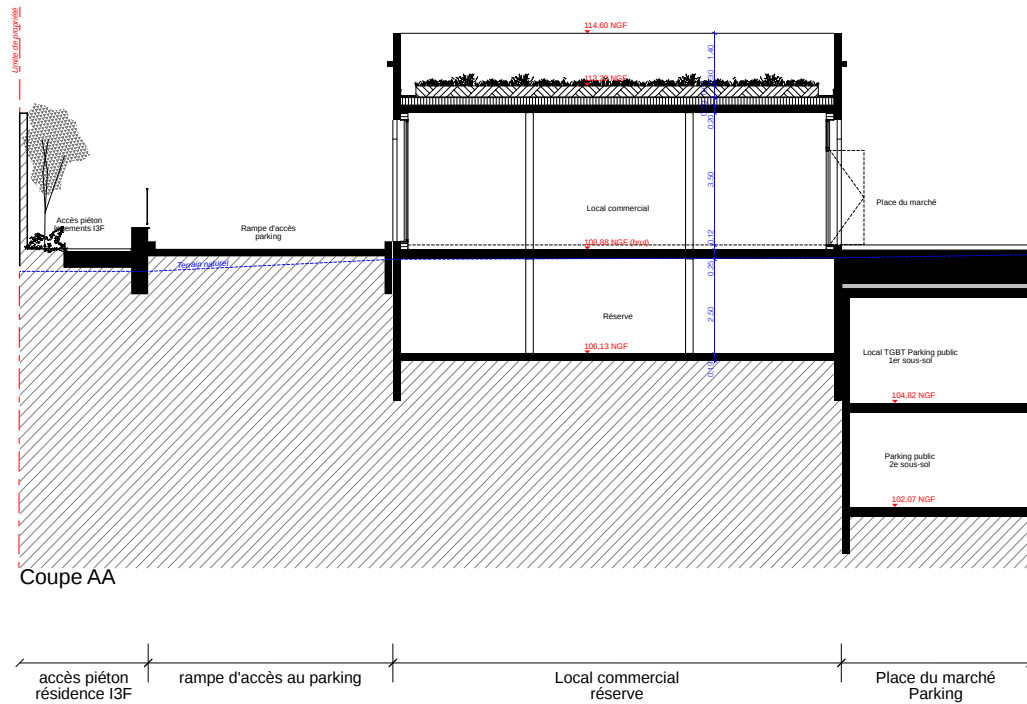
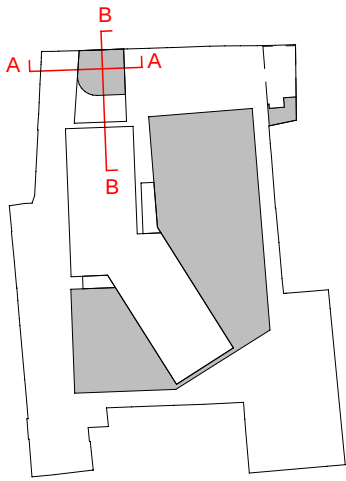
Plan de situation du projet de marché couvert. Le plan est divisé en zones par des lignes noires. À l'ouest, une zone est étiquetée "Allée du marché". À l'est, une zone est étiquetée "Bâtiment I3F existant non concerné par le présent permis de construire". Au centre, une zone est étiquetée "Marché couvert Parking". À l'est de cette zone, une zone est étiquetée "Sortie de secours du parking".

projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud					Permis de Construire					n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :								PC 3B	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercuryre : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		dessin : Coupe transversale sur le marché	dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		
								date : 20/11/2020	échelle: 1:200	indice : B	

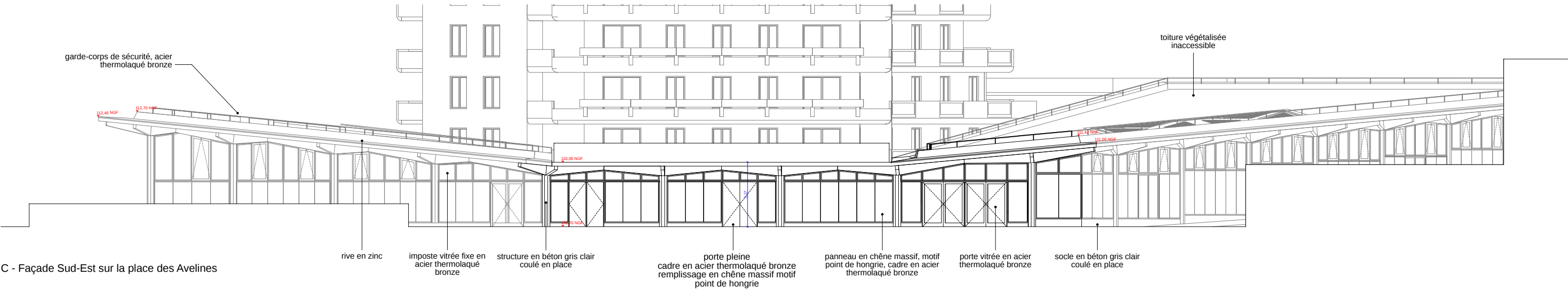
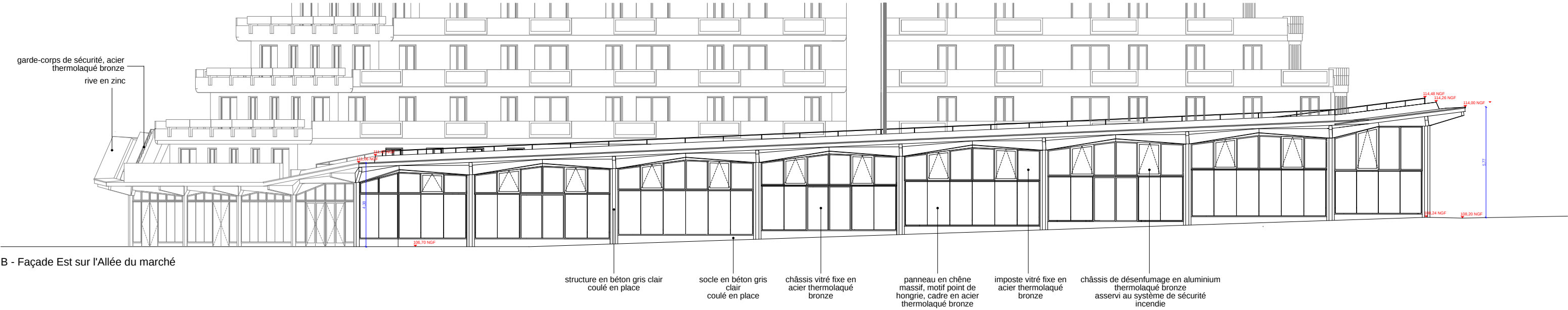
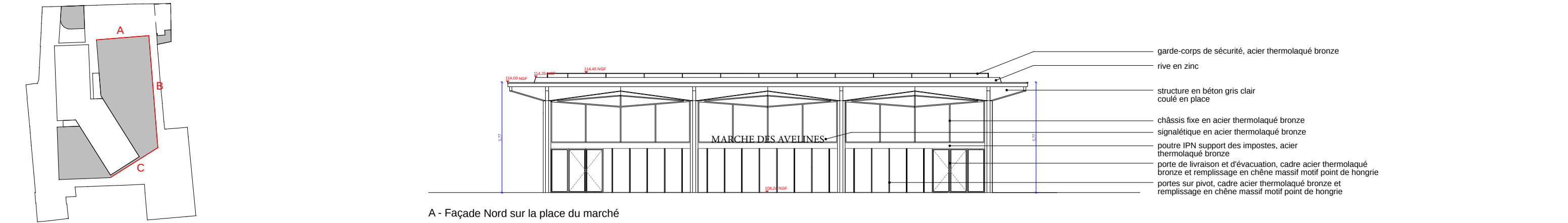


Place des Délices Marché couvert
Parking I3F existant (non concerné par le
présent permis de construire) Marché couvert
Logements et Parking I3F existant (non
concernés par le présent permis de
construire) Marché couvert
Parking Allée du marché

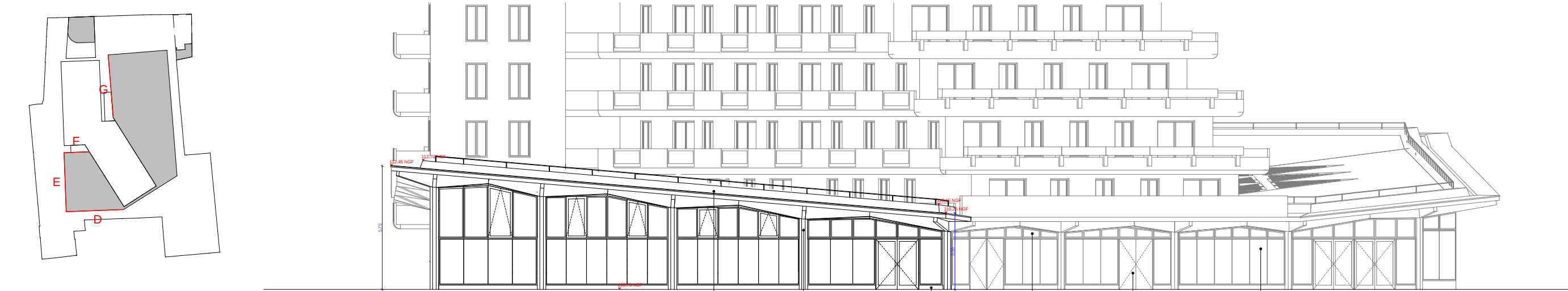
projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° : PC 3C	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET			
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop			
				Coupe transversale sur le marché		date : 20/11/2020		échelle: 1:200	indice : B



projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 3D	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Coupes sur le local commercial			
						date : 20/11/2020		échelle: 1:200	indice : B

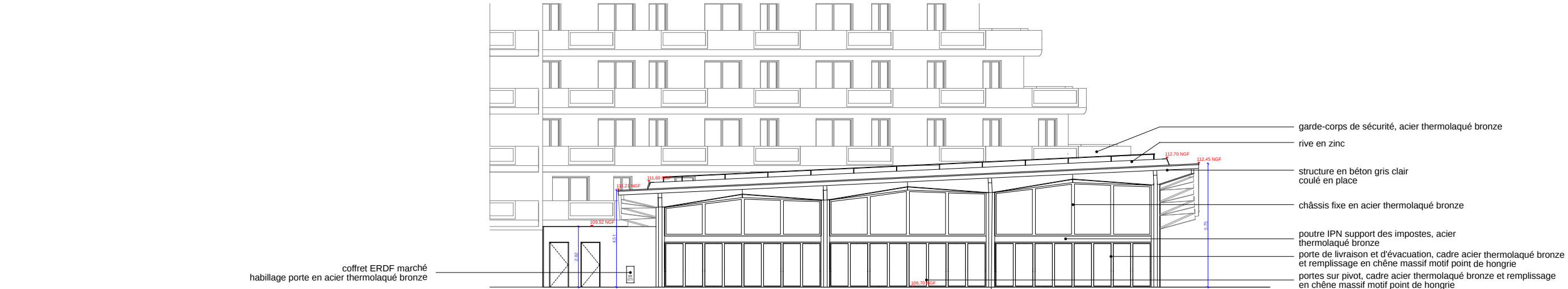


projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :		
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 5A		
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020			échelle: 1:200	indice : B
				Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Façades Nord, Est et Sud-Est Marché Couvert				



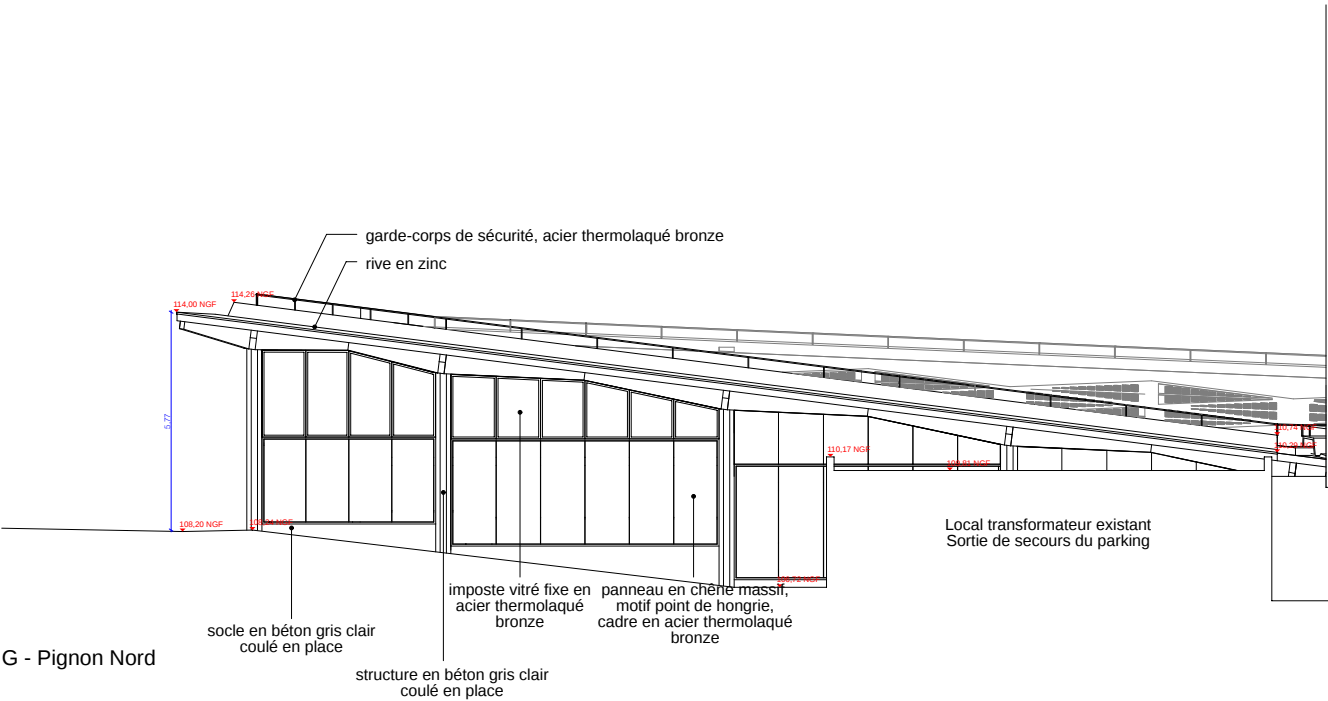
D - Façade Sud entre la place des Avelines et la place des Délices

- rive en zinc
- structure en béton gris clair coulé en place
- socle en béton gris clair coulé en place
- imposte vitré fixe en acier thermolaqué bronze
- porte pleine cadre en acier thermolaqué bronze remplissage en chêne massif motif point de hongrie
- panneau en chêne massif, motif point de hongrie, cadre en acier thermolaqué bronze

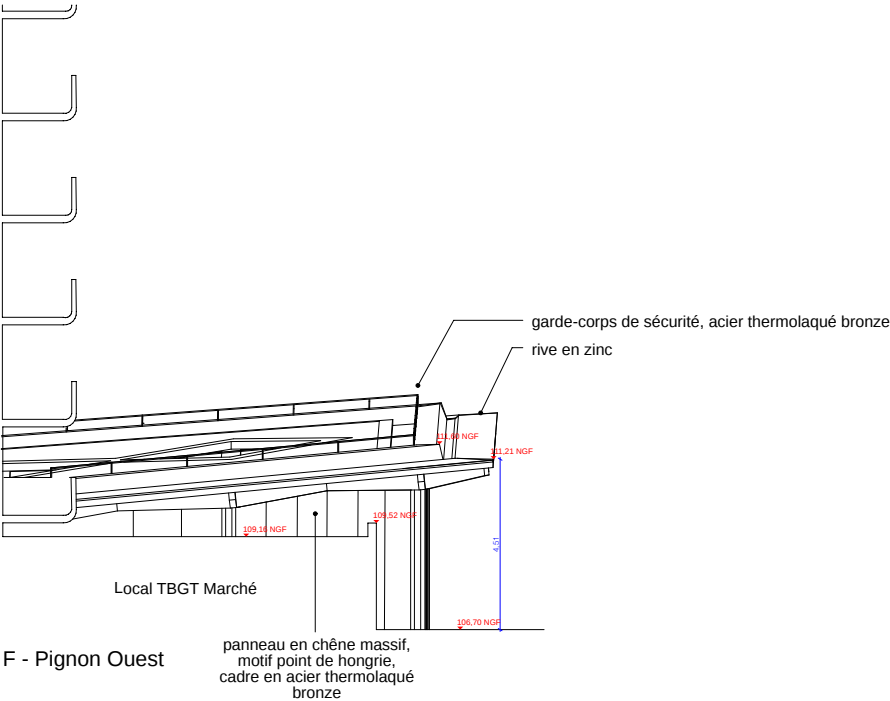


E - Façade Ouest sur la place des Délices

- garde-corps de sécurité, acier thermolaqué bronze
- rive en zinc
- structure en béton gris clair coulé en place
- châssis fixe en acier thermolaqué bronze
- poutre IPN support des impostes, acier thermolaqué bronze
- porte de livraison et d'évacuation, cadre acier thermolaqué bronze et remplissage en chêne massif motif point de hongrie
- portes sur pivot, cadre acier thermolaqué bronze et remplissage en chêne massif motif point de hongrie

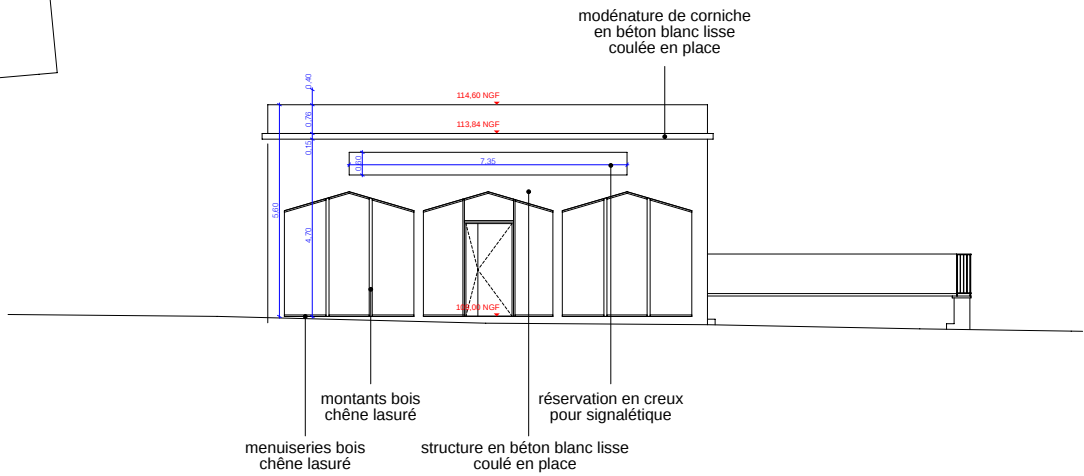
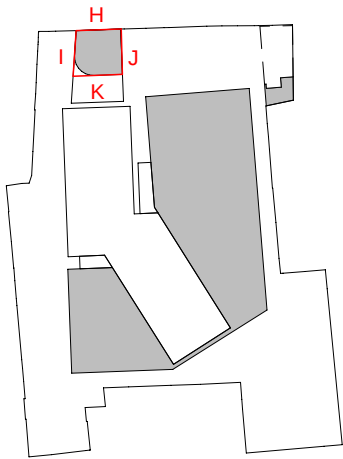


G - Pignon Nord

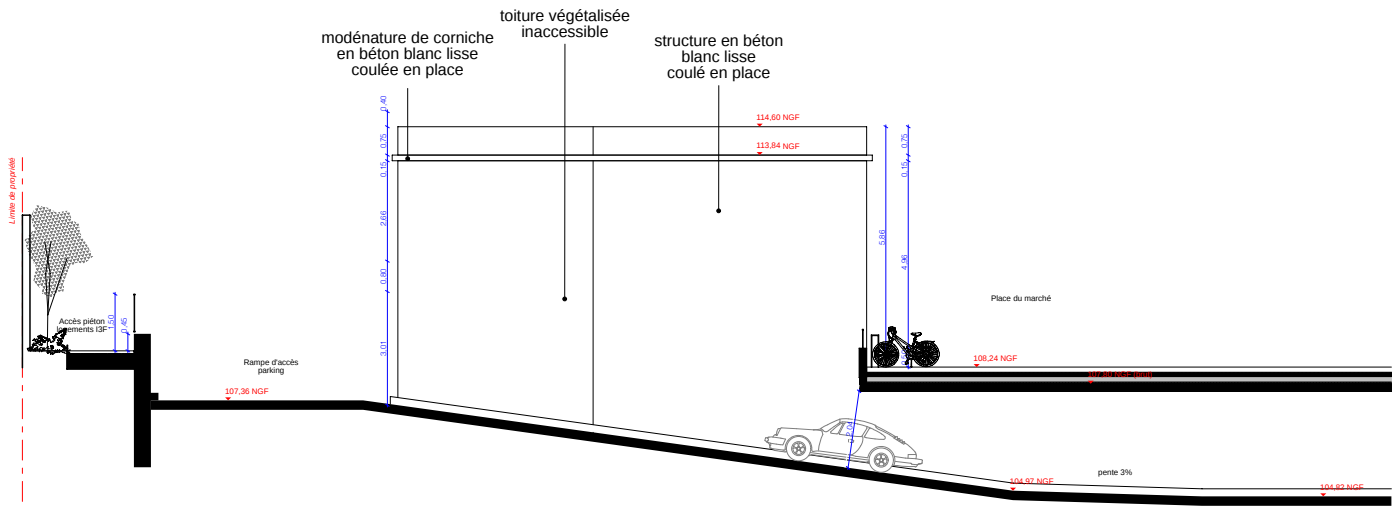


F - Pignon Ouest

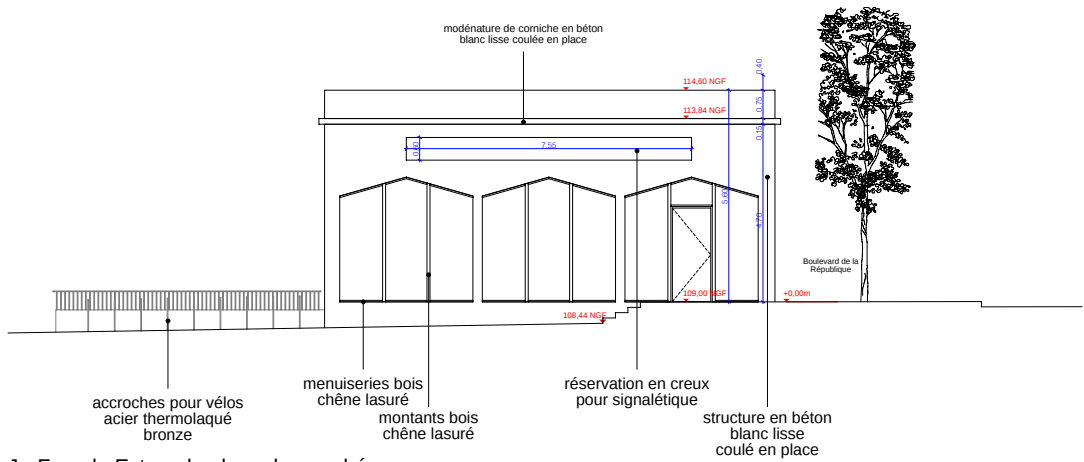
projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 5B
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Façades Sud, Ouest, pignons Nord et Ouest Marché Couvert		
						date : 20/11/2020	échelle: 1:200	indice : B



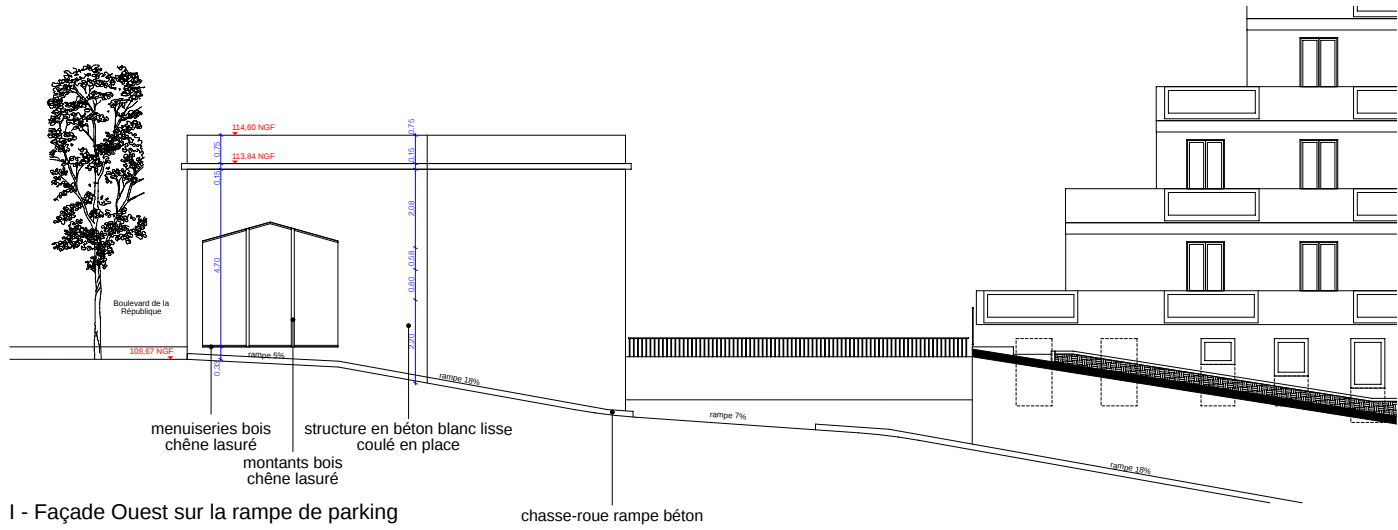
H - Façade Nord sur le boulevard de la République



K - Façade Sud

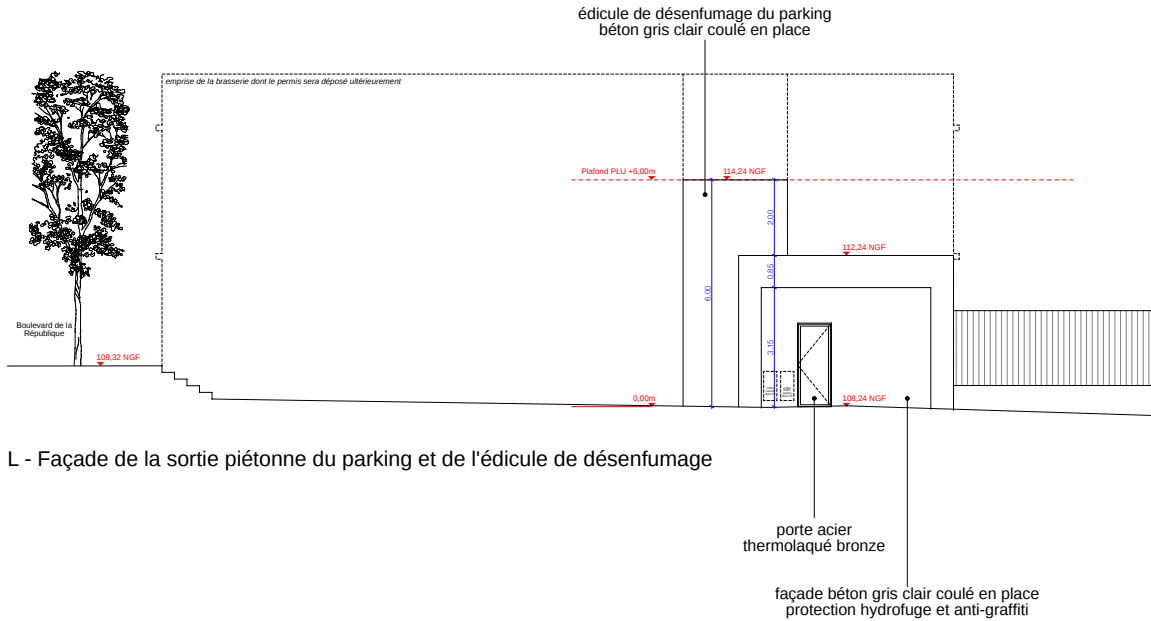
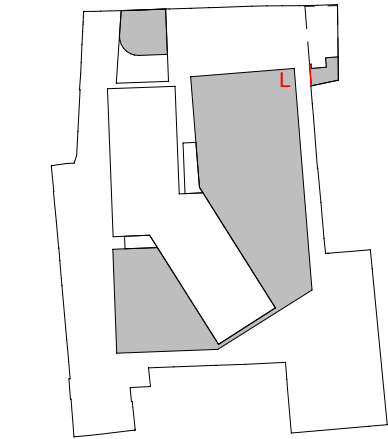


J - Façade Est sur la place du marché



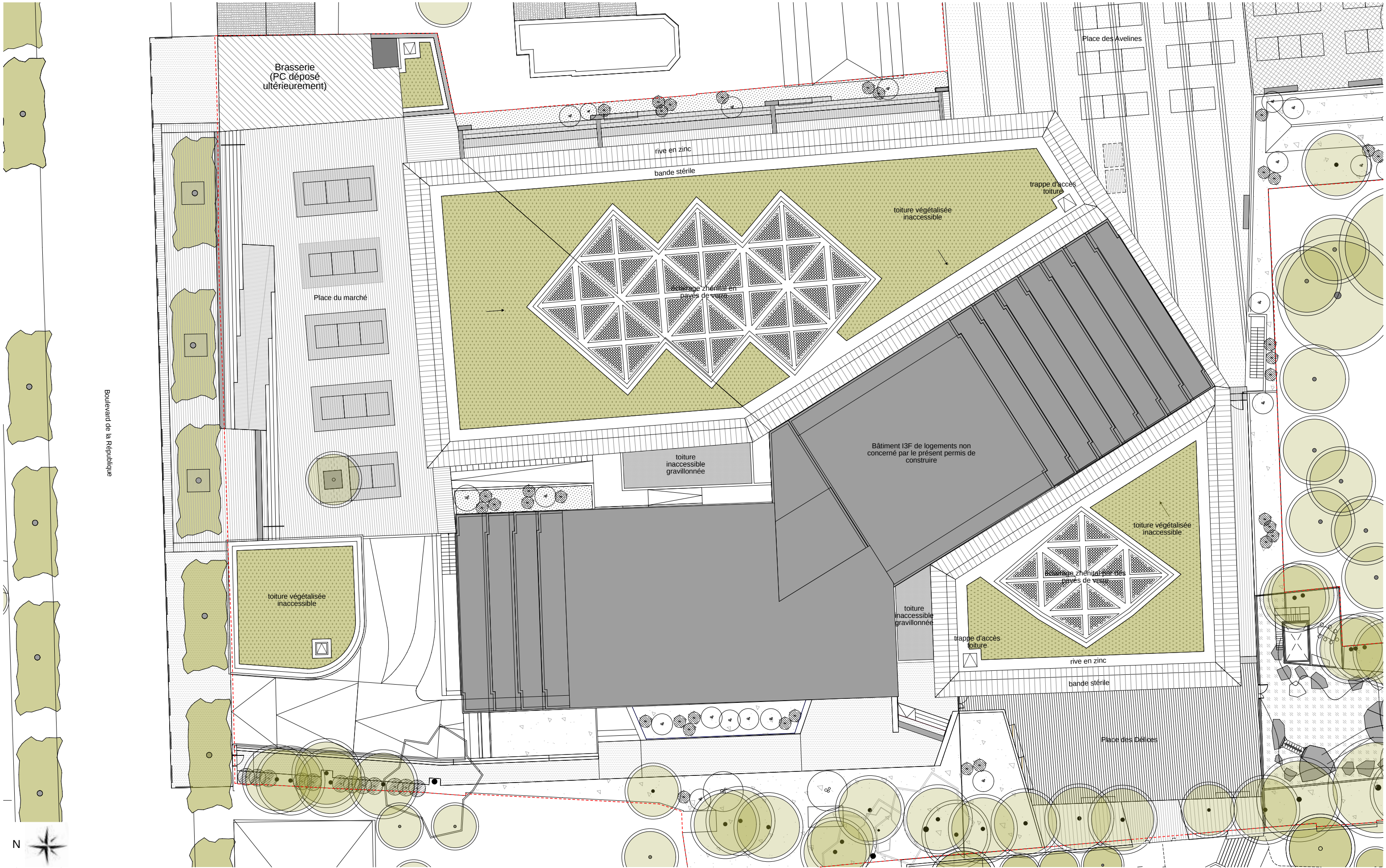
I - Façade Ouest sur la rampe de parking

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° : PC 5C	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET			
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020			échelle: 1:200
Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Façades du Local Commercial							

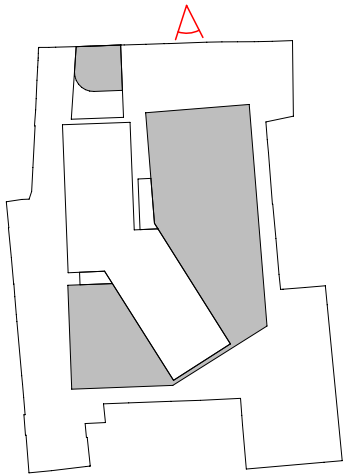


L - Façade de la sortie piétonne du parking et de l'édicule de désenfumage

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :	
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 5D	
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercreurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champlibre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop			
				Façade de la sortie piétonne parking et édicule de désenfumage		date : 20/11/2020		échelle: 1:200	indice : B



projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire			n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET	PC 5E
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		Plan de Toiture		date : 20/11/2020	
SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop				échelle: 1:300	
						indice : B	

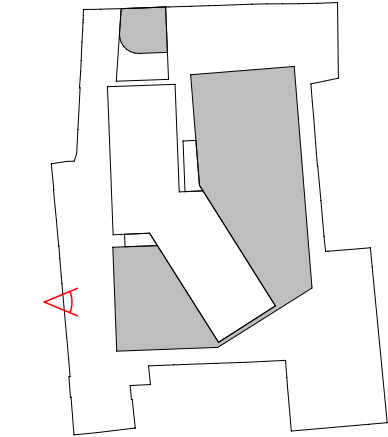


Vue de la façade principale du marché depuis le boulevard de la République

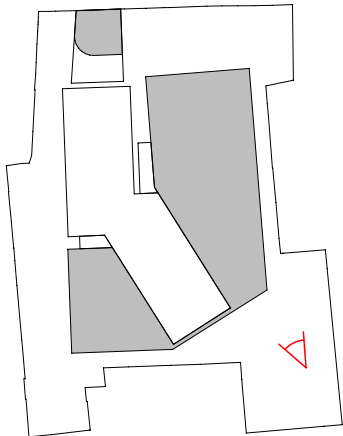
projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° : PC 6A
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020		
		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Vue d'insertion du projet dans son environnement		échelle: indice : B		



Vue depuis la place des Délices

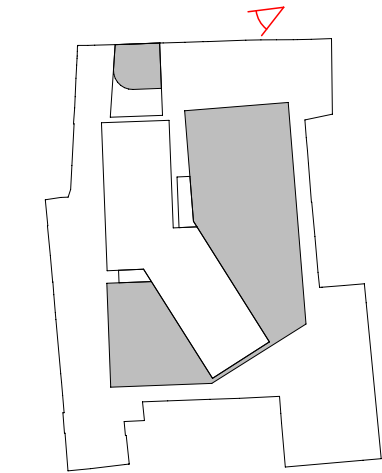


projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 6B
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Vue d'insertion du projet dans son environnement		date : 20/11/2020		échelle: indice : B



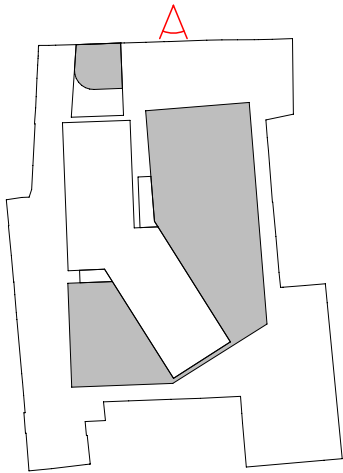
Vue depuis la place des Avelines au Sud

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° : PC 6C
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020		
		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Vue d'insertion du projet dans son environnement		échelle:		indice : B



Vue du local commercial depuis le boulevard de la République

projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 6D
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Vue d'insertion du projet dans son environnement		date : 20/11/2020		échelle: indice : B



Vue axonométrique depuis le boulevard de la République

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° : PC 6E
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercurey : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		date : 20/11/2020		
Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		Vue d'insertion du projet dans son environnement		échelle:		indice : B		



7A - Vue depuis le boulevard de la République



7B - Vue depuis la rue Joséphine

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 7A-B
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Photographie du terrain dans son environnement proche		date : 20/11/2020		échelle: indice : B



7C - Vue depuis la place ouest (future place des Délices)



7D - Vue depuis l'entrée piétonne I3F

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 7C-D
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Photographie du terrain dans son environnement proche (1)		date : 20/11/2020		



7D - Vue depuis la place sud-est (future place des Avelines)



7E - Vue depuis la place sud-est vers la place ouest (future place des Délices)

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 7E-F
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Photographie du terrain dans son environnement proche (2)		date : 20/11/2020	échelle:	indice : B

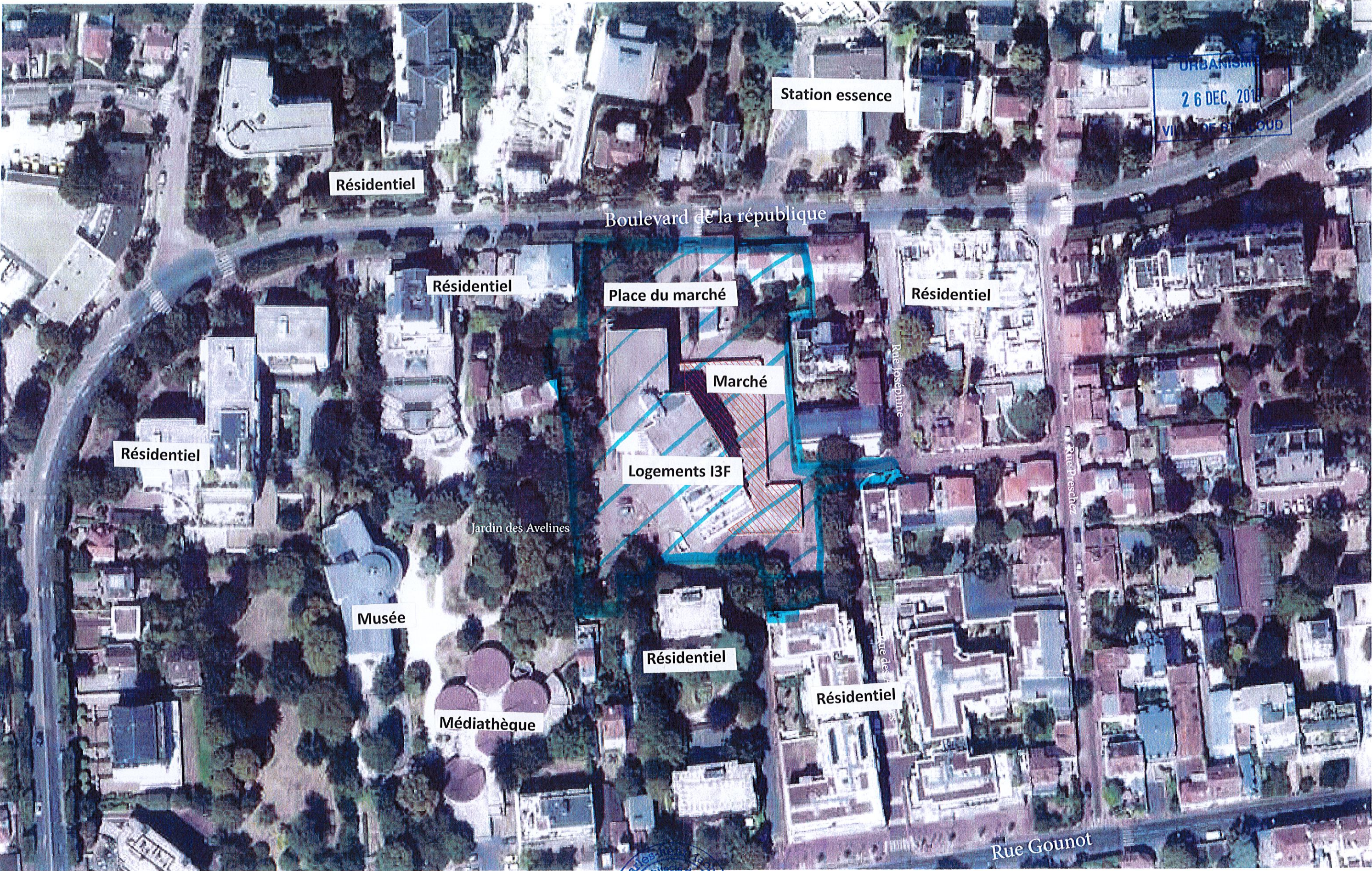


Vue depuis le Sud



Vue depuis le Nord

projet : Démolition / Reconstruction de l'ilot des Avelines, Saint-Cloud				Permis de Construire				n° :
maîtrise d'ouvrage :		maîtrise d'oeuvre :		dessin :		dessin : ESQ APS DPC APD PRO DCE VISA DET		PC 8
Ville de Saint Cloud 13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud t : 01 47 71 53 00 s.mons@saintcloud.fr		Charles-Henri Tachon, architecture & paysage Mercury : rue du champ Ladoit 71640 Paris : 10 bis rue Bisson 75020 t : 01 40 22 04 42 saintcloud@chh-tachon.fr		SIBAT 17 Rue Froment, 75011 Paris t : 01 43 55 41 00 contact@sibat.fr		Champ Libre Paysagiste Urbaniste 52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris t : 01 43 57 69 71 bruno@champlibre.coop laura@champlibre.coop		
				Photographie du terrain dans son environnement lointain		date : 20/11/2020	échelle:	indice : B



projet : Démolition / Reconstruction de l'îlot des Avelines, Saint-Cloud

maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint Cloud
13 Place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud
t : 01 47 71 53 00

maîtrise d'oeuvre :

Charles-Henri Tachon, architecture & paysage
Mercury : rue du champ Ladoit 71640
Paris : 10 bis rue Bisson 75020
t : 01 40 22 04 42
contact@chh-tachon.fr

Champ Libre Paysagiste Urbaniste
52 Rue Edouard Pailleron, 75019 Paris
t : 01 43 57 69 71

SIBAT
17 Rue Froment, 75011 Paris
t : 01 43 55 41 00



PERMIS DE DEMOLIR

dessin :

Plan de situation

URBANISME
Pièces annexées à l'arrêté du
DP n° 091 du 10 JAN. 2020

dessin :

PD

date :

17/12/2019

échelle :

1:1000

indice :

A

n° :

PD.1

Sites Natura 2000 en région Île-de-France

